

GUIDE DE LA FORMATION

Diplôme d'université

DROIT COUTUMIER KANAK

Année : 2024



Unc
UNIVERSITÉ
de la
NOUVELLE-CALÉDONIE

Pôle formation continue et alternance

Descriptif de la formation

Contenu de la formation

Le calendrier universitaire

Règlement des études et Modalités de contrôle des connaissances

Équipe pédagogique

L'espace numérique de travail

La bibliothèque universitaire

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Objectif

La formation en droit coutumier proposée par l'Université de la Nouvelle-Calédonie vise à promouvoir le droit coutumier dans le pays et à répondre à un besoin de formation croissant pour nombre de professionnels.

Il s'agit d'une formation complète destinée à donner aux participants des éléments de contexte et des clés de compréhension du fonctionnement du droit coutumier kanak en s'appuyant sur des connaissances historiques indispensables à la compréhension du droit coutumier d'aujourd'hui.

Sont ainsi abordés l'histoire des institutions de la Nouvelle-Calédonie, le statut du peuple kanak (retour sur les notions de peuple autochtone, colonisé, etc.) et le cadre normatif et institutionnel dans lequel s'insère le droit coutumier. Ces enseignements donnent des clés de compréhension du monde coutumier, à travers ses institutions et son vocabulaire.

Les autres enseignements se concentrent pleinement sur le droit coutumier en abordant les questions liées à la terre, à l'état civil, à la justice, au droit civil et au rapport du droit coutumier avec d'autres branches du droit telles que le droit pénal ou le droit social. La prévention et la gestion des conflits dans le contexte du monde coutumier sont également pris en compte.

Public concerné

Toute personne souhaitant se former à cette thématique à titre professionnel ou personnel

Conditions d'admissions

Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre équivalent, ou d'une expérience significative en lien avec la formation d'au moins 3 ans

Pour une inscription aux CU « Le droit civil coutumier » (module 2) et au CU « La diffusion de la coutume » (module 3), avoir suivi le le CU « Cadres historique et juridique de la Nouvelle-Calédonie (module 1)

Données générales

La formation est accessible à des publics de formation continue et initiale.

Enseignement dispensé en français

Validation : diplôme universitaire

Organisation de la formation

Cette formation comprend 150 heures d'enseignements en présentiel

Ce DU est constitué de trois certificats d'université. Pour une inscription aux CU « Le droit civil coutumier » (module 2) et au CU « La diffusion de la coutume » (module 3), avoir suivi le le CU « Cadres historique et juridique de la Nouvelle-Calédonie (module 1).

Compétences visées

- Identifier les interactions entre le droit coutumier kanak et le droit positif et les possibilités de conflit de normes ;
- Sécuriser les pratiques professionnelles en anticipant les risques liés à la situation de pluralisme juridique ;
- Analyser les enjeux juridiques coutumiers d'une situation afin d'opérer la bonne qualification juridique et déterminer le droit applicable ;
- Analyser la jurisprudence intégrant le droit coutumier kanak afin d'en maîtriser la portée et le contenu au regard d'un contexte donné ;
- Conseiller dans des situations litigieuses impliquant la mise en œuvre du droit coutumier kanak

DU Droit Coutumier Kanak

Module	Intitulé du cours / EC	Détails des enseignements	Vol horaire	CM	TD	Évaluation
MODULE 1 Certificat d'université Cadres historique et juridique de la Nouvelle-Calédonie			50,00	40,00	10,00	Une épreuve en ligne portant sur l'ensemble des enseignements
	Histoire des Institutions de la Nouvelle Calédonie	Histoire des Institutions de la Nouvelle-Calédonie	10	5,00		
		Histoire du statut du peuple kanak		5,00		
	Cadre Normatif		9	9,00		
	Institutions publiques de la Nouvelle Calédonie	La répartition des compétences entre les institutions publiques	10		2,00	
		Le fonctionnement du Gouvernement et du Congrès de la Nouvelle-Calédonie			2,00	
		Le fonctionnement des Provinces et des communes			2,00	
		Le rôle de l'État			2,00	
		Les juridictions			2,00	
	Institutions coutumières	Sénat et conseil coutumiers	9	3,00		
		Districts, tribus et clans		3,00		
		Organes administratifs oeuvrant pour la coutume kanak (DGRAC, ADCK, Académie des langues kanak, Conservatoire de l'igname, etc.)		3,00		
	Vocabulaire des institutions kanak traditionnelles	Relations statutaires et lien à la terre	12	3,00		
		Relations de parenté et de mariage		3,00		
		Echanges de cérémoniels		3,00		
Coutume et oralité		3,00				

Module	Intitulé du cours / EC	Détails des enseignements	Vol horaire	CM	TD	Evaluation
MODULE 2 Certificat d'université Le droit civil coutumier			50	50,00		Une épreuve en ligne portant sur l'ensemble des enseignements
	Autour de la terre*	Conception coutumière du foncier	4	4,00		
		Les revendications foncières				
		Successions et Terres coutumières	10	10,00		
		Valorisation des terres coutumières				
	État Civil	Statut civil coutumier	12	4,00		
		État civil coutumier		4,00		
		Acte coutumier et Officier Public Coutumier		4,00		
	Personnes/Famille	La personne (identités, capacité, rattachement clanique, ...)	14	4,00		
		La famille				
		Le mariage (mariage, dissolution, obligations alimentaires)		6,00		
		La filiation (adoption, aliment)				
		Successions et régimes matrimoniaux		4,00		
	Les Obligations	Palabres, actes cutumiers, intérêts civils	4	4,00		
	La justice	Organisation de la Justice en matière coutumière	6	3,00		
Procédure contentieuse en matière coutumière (recours préalable, etc.)		3,00				

Module	Intitulé du cours / EC	Détails des enseignements	Vol horaire	CM	TD	Evaluation
--------	------------------------	---------------------------	-------------	----	----	------------

MODULE 3		50	50,00	
Certificat d'université	Coutume et droit pénal	6	6,00	
	Coutume et droit social	6	6,00	
La diffusion de la coutume	Coutume et droit administratif	3	3,00	
		3	3,00	
	Coutume et environnement	6	6,00	
	Coutume et groupements	6	6,00	
	Protection individuelle des savoirs ancestraux	6	6,00	
Prévention et gestion des conflits	Alliances et conflits en territoire kanak	14	6,00	
	Prévention des conflits interculturels		4,00	
	Gestion des conflits interculturels		4,00	

Une épreuve en ligne portant sur l'ensemble des enseignements

Validation du Diplôme

L'obtention du diplôme universitaire nécessite d'obtenir une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 sur l'ensemble des modules. Si la moyenne générale est obtenue (en tenant compte des coefficients) mais que la moyenne d'un des modules est inférieure à 10/20, les modules sont validés par compensation et le diplôme est obtenu

Assiduité

La présence aux enseignements et aux évaluations quelle qu'en soit la forme est obligatoire.

Stagiaire bénéficiaire d'une prise en charge de la formation

Toute absence doit être signalée le jour même et justifiée dans un délai de 72h par la remise d'un arrêt médical ou autre justificatif au Pôle Formation Continue et Alternance de l'Université.

Au-delà d'une absence injustifiée par enseignement donnant lieu à un contrôle continu, le candidat obtient la note de « 0 » au contrôle continu de cet enseignement. Une absence justifiée à une épreuve de contrôle continu est laissée à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'évaluation.

Modalités d'évaluation

La formation est évaluée en une session unique avec un contrôle terminal à la fin de chaque module.

Contrôle terminal

Chaque module est évalué par une épreuve en ligne portant sur l'ensemble des enseignements.

Dates et lieu des examens

Les dates d'examen indiquées sur le planning de la formation correspondent aux périodes pendant lesquelles les épreuves en ligne sont accessibles. Une fois que le stagiaire démarre l'épreuve, il dispose d'un temps limité pour la réaliser en une seule fois.

Les examens se passent sur la plateforme Moodle de l'UNC.

L'obtention du diplôme universitaire nécessite d'obtenir une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 sur l'ensemble des modules. Si la moyenne générale est obtenue (en tenant compte des coefficients) mais que la moyenne d'un des modules est inférieure à 10/20, les modules sont validés et le diplôme est obtenu

Délibération

Le jury, dont la composition est arrêtée par le président de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, est composé des enseignants participant à la formation. Il est présidé par un professeur ou un maître de conférences désigné par le Président de l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

A l'issue des évaluations, le jury délibère et proclame les résultats, ces derniers sont affichés à l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

Pédagogique :

Le Diplôme est sous la responsabilité pédagogique de Mme Léa Havard.

L'équipe pédagogique se compose d'enseignants-chercheurs de l'université de la Nouvelle-Calédonie et de professionnels (avocats, magistrats, agents de la fonction publique locale calédonienne...)

Administrative :

Responsable pédagogique		
Léa HAVARD	lea.havard@unc.nc	
Pôle Formation continue et Alternance		
Yasmina BELIK Assistante formation	sfc@unc.nc	290 451
Adrien BLAZY Ingénieur formation	adrien.blazy@unc.nc	290 012
Laurence LEVERT Directrice pole FCA	laurence.levert@unc.nc	290 452

L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

L'Université de la Nouvelle-Calédonie met à la disposition de ses étudiants et personnels des moyens informatiques, dont un Environnement Numérique de Travail, ou « ENT ». Cette plateforme permet d'avoir accès en ligne, via un point d'entrée unique et sécurisé, à un bouquet de services numériques personnalisés.

L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL :

Connectez-vous sur <https://ent-univ-nc.nc> en utilisant l'identifiant et le mot de passe de votre compte, reçus au moment de votre inscription. Vous pouvez vous connecter via tout dispositif (ordinateur, tablette, smartphone) et depuis tout point d'accès à Internet. L'ENT est votre point d'entrée de vos services numériques, pour travailler, collaborer et communiquer. Vous y trouverez notamment :

- Vos cours en ligne via l'outil MOODLE, les portails documentaire et scientifique ;
- La possibilité de créer votre portfolio électronique avec l'outil MAHARA, pour valoriser vos connaissances, compétences, expériences, etc.
- Votre espace de stockage Cloud pour le travail collaboratif, qui vous permet de stocker jusqu'à 5Go de données par utilisateur, et de partager vos documents avec des personnes internes ou externes ;
- Votre emploi du temps ou votre dossier scolarité : informations administratives, gestion des absences, gestion des notes, etc. ;
- L'accès à votre messagerie électronique et votre agenda, la possibilité de demander des documents liés à votre scolarité, etc.
- Les actualités de la vie universitaire et toute information qui vous intéresse : sur les activités culturelles et sportives, les associations étudiantes, sur l'international, la santé, les restaurants, les bourses, les relations avec les anciens étudiants, etc.
- La possibilité déposer votre CV et de consulter des offres de stages ;

Et encore bien d'autres services ! Petites annonces, tutoriaux techniques, veille numérique, etc., l'ENT est régulièrement enrichi de nouveaux contenus et fonctionnalités.

LE DISPOSITIF D'ASSISTANCE INFORMATIQUE

En cas de difficulté technique (perte de mot de passe, panne d'un dispositif ou d'une fonctionnalité, etc.) ou de besoin d'assistance à l'utilisation des outils mis à votre disposition, vous pouvez contacter la hotline de la direction du Numérique et des Systèmes d'Information au 290.911 ou à l'adresse 911@unc.nc, en décrivant précisément votre problème.

Un ticket d'assistance sera alors créé à votre nom, qui permettra de suivre la résolution de votre demande. Des notifications d'avancement vous seront diffusées par email au fur et à mesure de son traitement.

L'autre lieu pour réussir ses études,

La Bibliothèque de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (BU), c'est avant tout une large offre documentaire : Trois bibliothèques déclinent cette offre, auxquelles il convient d'ajouter un dépôt d'ouvrages en économie et gestion sur le site de l'Antenne du Nord :

- La bibliothèque universitaire de Nouville pour le droit, l'économie et la gestion, les sciences et techniques, les lettres, langues et sciences humaines.
- La bibliothèque universitaire de l'ESPE pour la formation des enseignants du 1er et 2nd degré
- La médiathèque universitaire de Wallis-et-Futuna pour la littérature de jeunesse, la documentation scolaire, les films et les ouvrages sur l'Océanie

La BU, c'est également une bibliothèque numérique disponible via le portail documentaire <http://portail-documentaire.univ-nc.nc> qui vous permet de consulter des livres et des revues électroniques, des bases de données, des dictionnaires et encyclopédies électroniques. Ces collections numériques sont accessibles depuis l'UNC mais aussi depuis l'extérieur avec les identifiants fournis par l'établissement.

La BU, c'est aussi une offre de services très étendue :

- Un catalogue en ligne afin consulter de votre compte lecteur et prolonger vos prêts, suggérer des acquisitions et réserver des documents
- 500 places de travail réparties en zone de silence, de chuchotage et de discussion pour le travail en groupe.
- Une salle Premium de 18 places (accessible sous condition aux étudiants de niveau L3 et supérieur)
- Une salle informatique de 40 places
- Une salle de formation de 44 places
- Une salle audiovisuelle de 24 places
- Des espaces collaboratifs ouverts et accessibles librement
- Des carrels (2 à 6 places) et des salles de travail en groupes (6 à 12 places) accessibles sur réservation - réservation en ligne et par application mobile
- Des automates de prêts
- Des PC portables à utiliser dans la BU
- L'accès Wifi
- Le prêt entre bibliothèque (PEB)
- Le prêt de dessertes mobiles empruntables à la ½ journée ou à la semaine, (réservées aux usagers de la salle Premium)
- Des casiers "intelligents" pour la mise à disposition des demandes de consultation des documents du magasin, des prêts entre bibliothèques, etc.
- Un service de questions-réponses à distance : <http://portail-documentaire.univ-nc.nc/contact>

Pour en savoir plus (contacts, horaires d'ouverture, conditions de prêts, etc.), consultez le portail documentaire, entièrement relooké : <http://portail-documentaire.univ-nc.nc>

La BU, c'est encore des formations adaptées avec :

- Des modules intégrés dans les cursus
- Des ateliers à la demande pour vous permettre de découvrir un outil ou une ressource documentaire
- Des formations « sur mesure » selon vos besoins
- Du tutorat documentaire et informatique pour vous aider dans votre travail universitaire pour comprendre un TD, lire un code juridique, prendre des notes par exemple
- Des animations culturelles tout au long de l'année avec des expositions, des rencontres, des débats, des projections...
- Des échanges avec les étudiants autour de thématiques coconstruites avec l'équipe des médiations, sur les usages de nos services, de nos espaces, etc. Vous avez des idées, un projet, contactez-nous (bu-pole-mediations@unc.nc)

La BU est également présente sur Facebook (<https://www.facebook.com/bucaledonie/>) : abonnez-vous à la page pour connaître les dernières infos !